

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2343

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

Bachry

Mostafa

195043

Date de naissance :

14.01

1951

Adresse :

CIG Almawtue 748 60 11 6 611

Tél. :

06 18 19 89

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Pr. DAOUDI D. Jaâfar
Ophtalmologue
10, Place des Nations Unies - Casablanca
Tél: 0522 29 81 19 - 0522 22 37 76

Cachet du médecin :

Date de consultation :

BACHRY

Age:

Nom et prénom du malade :

Mostafa

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

aff. oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 10/21/2018

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
05/02/21	Consultation		CUT	DAOUDI D. J. J.atar Ophtalmologue 10 Place des Nations Unies - Casa Tl: 0522981190 052223776
10/02/21	Consultation			

EXÉCUTION DES ORDONNANCES	
Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Montant de la Facture
Grande Pharmacie Normale SOPH'AZ SARL 39, Bd Mohammed V Casablanca, Tél: 0522 26 54 26	239,60 95,60 INDE-00224750 INDE-092045269

PHARMACIE DU PROGRES		ANALYSES - RADIOGRAPHIES		0920493
Capitaine M. A. Aldeghani	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires	
Lab. de la caserne du 16 Novembre Casablanca - Tel: 0522 20 05 20 Fax: 0522 20 13 06				

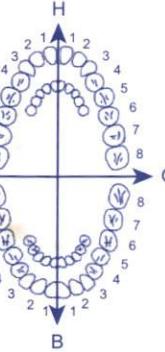
AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
				Coefficient des travaux											
				Montants des soins											
				Début d'exécution											
				Fin d'exécution											
ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">B</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table>		H	G	25533412	21433552	00000000	00000000	D	B	00000000	00000000	35533411	11433553	Coefficient des travaux
H	G														
25533412	21433552														
00000000	00000000														
D	B														
00000000	00000000														
35533411	11433553														
	<p style="text-align: center;">[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>														
				Montants des soins											
				Date du devis											
				Date de l'exécution											



- Ex. Attaché au CHU de Nantes : Chirurgie du Strabisme et ophtalmo Pédiatrie.
- Ex. Professeur - enseignement sup. - assistant - Faculté de médecine de Casablanca.
- Président et fondateur : Association Marocaine de Strabologie et Ophtalmo Pédiatrie.
- Diplômé en Chirurgie Réfractive et Cataracte - Besançon - France.
- Diplômé en Chirurgie Vitreo-Rétinienne - Nancy - France.
- Diplômé en Posturologie Clinique - Marseille - France.



08 février 2024

Mr BACHRY MOSTAFA

TraITEMENT de l'oeil opéré

1/ ICOMB COLLYRE

- 1 goutte 4 fois par jour; 7 jours
- 1 goutte 3 fois par jour . 7 jours
- 1 goutte 2 fois par jour , 7 jours
- 1 goutte 1 fois par jour , 7 jours

2/ CATEX 500 mg

14,80 1 cp 2 fois / jour ; 5 j

3/ PANSEMENT OCULAIRE RONDELLES OCULAIRES G

FORMAT

4/ PHYLARM 10ML (SOLUT° ISOTONIQUE DE NACL)

1 toilette oculaire, deux fois par jour, dans les deux yeux, pendant

10, Place des Nations Unies, 3 ème étage (en face Station Tramway)

8, Bd Mohamed V, au dessus de Mc Donalds - Casablanca.

INPE : 091043851

Tél : 05 22 22 37 76 - 05 22 29 81 19 - Email : strabismedaoudi@hotmail.fr

jaafar.docteurdaoudi

@dr_daoudi_jaafar

@daoudijaafar



أيكومب®
Icomb®

Lot: ZM0367
Fab: 11 22
Exp: 11 24
PPV: 30 DH 30

500044 j

74,80



رولا®
Xola®

Lot: AA0138
Fab: 01 23
Exp: 01 25
PPV: 95 DH 20

Docteur BENAMAR Faiçal
MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

SPECIALISTE
DIPLOME DE LA FACULTE DE MEDECINE
DE MONTPELLIER

23, Rue du Prince My Abdellah
CASABLANCA
Téléphone : 05 22 22 05 66

الدكتور بنعمار فيصل
أمراض و جراحة العينين
اختصاصي
خريج كلية الطب بمبنولي
23، زنقة الأمير مولاي عبد الله
الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 22 05 66

Casablanca, le 10.02.24 الدار البيضاء في N° 122599.

M. BACHRY MOSTAFA

05/20

7/20

-COLLYRE XOLA OU AZOPT

I goutte à 9 heures et I goutte à 21 heures, en continu
dans les deux yeux



Docteur BENAMAR Faiçal
Maladies & Chirurgie des Yeux
23, Rue du Prince Moulay Abdellah
Casablanca Tél : 022.22.05.66